

CSE : "Ce qui s'est dit, ce qu'on en pense"

Le 29 mai un CSE extraordinaire sur un sujet unique : la feuille de route régionale pour 2026

Feuille de route régionale HDF : Toujours plus... à quel prix pour les équipes ?

La CFE-CGC Métiers de l'Emploi Hauts-de-France prend acte de la présentation de la feuille de route régionale, élaborée dans le cadre des orientations nationales et de la mise en œuvre de la Loi pour le plein emploi. Si nous sommes convaincus qu'une feuille de route est nécessaire pour mener à bien nos missions au service de nos publics, celle-ci affiche des ambitions **toujours plus** importantes en matière d'accompagnement des publics, de coopération territoriale et de transformation des organisations.

Toutefois, comme nous l'avons déjà exprimé au niveau national en CSEC, nous alertons sur l'écart croissant entre ces ambitions et la réalité vécue par les agents et l'encadrement sur le terrain, tant en termes de moyens humains et financiers que d'organisation et de conditions de travail.

La feuille de route régionale concentre un nombre très important de chantiers et d'actions à mener simultanément. Cette accumulation interroge fortement la capacité des équipes et de l'encadrement de proximité à absorber durablement ces transformations, dans un contexte déjà marqué par des réorganisations successives, une évolution permanente des missions et une pression accrue sur les résultats.

Sur le terrain, ce rythme soutenu ne se traduit pas par un sentiment de pilotage maîtrisé, mais par une charge de travail croissante et un empilement de priorités difficilement conciliables.

Nous nous interrogeons également sur la poursuite d'une déclinaison quasi exclusive fondée sur la Loi pour le plein emploi, alors même que le contexte du marché du travail évolue clairement à rebours de cette logique.

Les équipes constatent une augmentation des inscriptions, une baisse des offres disponibles, des partenaires eux-mêmes dépassés, ainsi qu'une tension accrue sur les portefeuilles. Maintenir des objectifs et des exigences construits sur un scénario de plein emploi, qui ne correspond plus à la réalité vécue dans les agences, revient aujourd'hui à faire reposer l'essentiel de l'effort sur les seules équipes de France Travail.

Ce décalage nuit à la lisibilité de l'action, au sens du travail et à la crédibilité des orientations stratégiques auprès des collectifs.

Cette situation est renforcée par les déclarations récentes du Directeur général, indiquant que France Travail prévoit d'accompagner moins de demandeurs d'emploi en 2026, faute de moyens suffisants face à des objectifs toujours plus ambitieux.

Cette annonce, déjà questionnée par la CFE-CGC Métiers de l'Emploi en CSEC, appelle des réponses concrètes et rapides.

Et si on en parlait ?



SYNDICAT DES
TECHNICIENS,
AGENTS DE MAÎTRISE,
CADRES
HAUTS-DE-FRANCE

CFE
CGC

Elle pose une question centrale que nous relayons aujourd'hui.

Quand France Travail décidera-t-il réellement de réduire la voilure et de ralentir la cadence des transformations ?

À ce jour, plusieurs interrogations demeurent sans réponse :

- Combien de demandeurs d'emploi seraient concernés par la baisse annoncée par le Directeur général ;
- Quelles modalités d'accompagnement seraient impactées ;
- Quels effets concrets sont attendus sur les portefeuilles et la charge de travail des conseillers.

Or, la feuille de route régionale n'intègre pas cette annonce récente et continue d'afficher des objectifs et des attendus de performance toujours plus élevés. Elle reste par ailleurs trop silencieuse sur les conditions réelles de réalisation du travail, la régulation des priorités et la soutenabilité de l'organisation pour les équipes.

Sans arbitrages clairs ni ajustement du rythme des transformations, le risque est de continuer à faire reposer la réussite de cette feuille de route sur l'engagement individuel des agents et des managers, déjà fortement sollicités.

D'autant que le contexte économique actuel, avec entre autres la diminution drastique des mesures pour l'emploi et la baisse des budgets de la Région, qui porte sur la rémunération des demandeurs d'emploi en formation, rend plus complexe l'accompagnement de nos publics dans la construction de leur parcours d'accès à l'emploi.

La feuille de route Hauts-de-France porte une ambition forte. Mais sans clarification rapide des priorités, sans prise en compte du contexte réel de l'emploi et sans inflexion de la cadence des transformations, cette ambition risque de fragiliser durablement les collectifs de travail.

La CFE-CGC Métiers de l'Emploi Hauts-de-France n'a de cesse d'alerter sur ces risques et restera particulièrement vigilante quant à la déclinaison concrète de cette feuille de route et aux réponses qui seront apportées à ces questions essentielles, en cohérence avec les positions portées en CSEC.

Prochain CSE : 30/04/2026 – Vos élues y seront.



Vous vous retrouvez dans nos valeurs,
Rejoignez-nous dès maintenant !

syndicat.cfe-cgc-hdf@francetravail.fr

La CFE-CGC représente les Techniciens, Agents de maîtrise et Cadres
A partir de D1. Coefficient 551 ou Statut public niveau 2.2